

Nouvelle organisation du Conseil Municipal.

Monsieur Christian ORVOËN, conseiller municipal et délégué au Développement Durable a quitté ses fonctions d'élu par choix professionnel. Il a pris ses fonctions de directeur régional de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) depuis le 1er février 2016.





Il a été procédé à son remplacement lors des conseils municipaux de janvier et de mars dans ses différentes délégations :

Nomination des nouveaux délégués au Syndicat Mixte « Rhône-Gier »

- Yves MONTAGNER, délégué titulaire
- Philippe HERARD, délégué titulaire

Nomination des nouveaux délégués au SYSTEPUR

- ▶ Richard BONNEFOUX, délégué titulaire
- Gilles THOLLET, Délégué suppléant

Désignation des membres de la Commission Développement Durable

- ▶ Richard BONNEFOUX, animateur de la commission
- Olivier PASCUAL, adjoint à l'animateur de la commission
- Sandrine BRETIN
- Martial DARMANCIER
- Gilles THOLLET

Désignation des membres de la Commission Appel d'offres

- ▶ Gérard BANCHET, Président
- Yves MONTAGNER, représentant du Président
- Titulaires :
- Richard BONNEFOUX
- Christian BASTIN
- Philippe HERARD
- Suppléants :
- Bernard CHAMBEYRON
- Yves LAFOY
- Mireille BARRET-BANETTE

Désignation d'un délégué à la Commission Environnement de la CCRC

Monsieur Richard BONNEFOUX est désigné délégué à la Commission Environnement à la CCRC.



Campagne 2016 de distribution de comprimés d'iode

Les personnes habitant autour de la centrale de Saint-Alban du Rhône ont reçu, début février, un courrier les invitant à retirer gratuitement leur(s) boîte(s) de comprimés d'iode dans les pharmacies partenaires (La pharmacie d'Ampuis est partenaire de cette campagne).

Il s'agit d'une action de protection des populations. Au-delà de la distribution d'iode, cette campagne a pour objectif de sensibiliser le public aux bons réflexes en cas d'alerte nucléaire.

Pensez à retirer votre boîte!

Sarl BMS... un nouveau service de proximité à Ampuis

Depuis quelques semaines, un nouveau commerce est venu enrichir la palette ampuisaite. Il s'agit de la SARL BMS.

Grâce à de nombreuses années d'expériences, de savoir-faire et de professionnalisme, **Serge BOUCHET**, habitant la commune depuis de nombreuses années, vous propose différents types d'interventions sur Ampuis et ses environs :

- Miroiterie et vitrerie
- Menuiserie alu et PVC
- Encadrement tableau, peinture...
- Petite serrurerie
- Volet roulant et store

Il intervient également en urgence 7j/7.

Un grand choix de matériaux est disponible dans son magasin situé au 80 boulevard des Allées.

Horaires d'ouverture :

Lundi 16h00 - 19h30 / Mardi 16h00 - 19h30 Mercredi 9h00 - 12h00 / Jeudi 16h00 - 19h30 Vendredi 16h00 - 19h30 / Samedi 9h00 - 12h00 Portable : 07 86 63 87 91 Tél : 04 74 58 17 08 Mail : b.m.s.69@orange.fr Site internet : www.multiservices-69.fr



Commune d'AMPUIS

Enquête publique sur la révision n°1 simplifiée avec examen conjoint du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°15-2016 en date du 9 mars 2016, le Maire d'Ampuis a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision n°1 simplifiée avec examen conjoint du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Madame Martine SOUVIGNET a été désignée par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie, du 1er avril 2016 au 2 mai 2016, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie les :

mercredi 6 avril de 10h à 12h / mercredi 20 avril de 10h à 12h / lundi 2 mai 2016 de 15h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision n°1 simplifiée avec examen conjoint pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête.

Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNi) en cours de révision

AMPUIS étant située au bord du fleuve Rhône, la commune est donc concernée par le risque d'inondation. Pour éviter au maximum les dommages aux personnes et aux biens, et minimiser les impacts d'une crue sur l'activité économique et les infrastructures... il faut établir un PPRNi.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNi) dresse une cartographie des zones à risque et règlemente ces zones en fonction de leur exposition.

La révision des Plans des Surfaces Submersibles (PSS) et des Plans de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNi) du Rhône aval a été prescrite, par arrêté préfectoral du 24 octobre 2014, sur les communes d'Ampuis, Tupin-et-Semons et Condrieu.

Le futur PPRNi de la Vallée du Rhône aval déterminera principalement les mesures d'interdictions ou de prescriptions qui s'imposeront, en fonction du niveau du risque d'inondation du Rhône :

) à toutes nouvelles constructions,

• et aux constructions existantes.

La crue centennale qui sert de référence pour le futur PPRNi est la crue du Rhône de 1856 modélisée aux conditions actuelles d'écoulement. Le PPRNi prend également en compte une crue exceptionnelle dite « crue millénale » pour la gestion de crise.

Compte-tenu des enjeux importants liés à l'élaboration du PPRNi et à sa mise en œuvre, une réunion d'information et d'échanges, ouverte à tous, est organisée par les services de l'État.

Afin de vous présenter la démarche d'élaboration du PPRNi, les cartes des zones inondables, les cartes de zonage et le règlement, une réunion d'information publique est organisée :

le mercredi 18 mai 2016 à 19h00

dans la Salle de l'Arbuel - place du Marché aux Fruits - à Condrieu

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de la DDT du Rhône : www.rhone.gouv.fr







Pilat Propre

Pour la 2ème année consécutive, les membres de la commission du Développement Durable ont organisé, en partenariat avec le Parc Naturel du Pilat et la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, l'opération Pilat Propre sur la

Bénévoles, associations, résidants du Foyer du Reynard et membres du conseil municipal se sont donc donné rendez-vous le samedi 19 mars dès 8h45 pour réparer les incivilités de certains.

Après le discours de bienvenue de Richard BONNEFOUX, adjoint au Maire et de Martial DARMANCIER, conseiller municipal, et les recommandations de Sylvain LACROIX, technicien du service environnement de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, les participants, équipés de gants et de sacs poubelles fournis par le Parc Naturel du Pilat, se sont dirigés vers l'Avenue du Château, puis ont longé la rue du Grand Pré, le chemin des Coutures, Chavaillon, et Chatelon à Verenay.

A la fin de la matinée, et c'est désolant, 300 kg de déchets ont été récupérés et amenés à la déchetterie, dont beaucoup de plastiques, ferrailles, canettes ou des bouteilles en verre. Les objets insolites de cette année sont un siège bébé, sapin de noël, DVD et tong !!!

Cette matinée éco-citoyenne s'est aussi voulue conviviale. A midi, les participants se sont retrouvés autour d'un pot de l'amitié offert par la municipalité à la salle hexagonale et chaque enfant a reçu une attestation d'écocitoyen.



300 Kg de déchets récoltés!



Sensibiliser
les citoyens à
l'impact des déchets
sur l'environnement et
les mobiliser pour nettoyer
leur environnement proche,
tel est le mot d'ordre
de l'opération Pilat
propre.



Cette année, l'action de sensibilisation, orientée vers les plus jeunes, a mobilisé 2 enseignantes de l'école élémentaire. Les élèves de Mme ROUARD, CP, et de Mme PRADIER, CP-CE1, ont participé à l'opération Pilat Propre le mardi 22 mars. Après quelques explications et consignes de sécurité de Sylvain LACROIX, les enfants se sont équipés comme des grands, et ont ramassé papiers, canettes, et beaucoup de mégots de cigarette... aux abords de l'école, du skate parc et de la rue des Platanes. Afin de les féliciter, ils ont reçu, de la part de M. Yves MONTAGNER et M. Christian BASTIN, adjoints au Maire, une attestation d'éco-citoyen.



Un grand merci et toute notre reconnaissance aux résidants du foyer du Reynard, aux membres des associations d'Ampuis, aux bénévoles, aux enseignantes et leurs élèves ainsi qu'aux parents qui se sont investis dans cet événement.



Pia

Un séjour pas comme les autres :

« Alors ce n'était pas à La Clusaz, mais c'était quand-même à la montagne et, pour finir, ça s'appelait bien La Clusaz mais à Bellevaux, mais... bref... »

Nous avons passé un très bon séjour du 15 au 19 février, nos « Zados » ont bien su profiter des différents moments proposés, pour autant tout n'est pas rose au pays de l'adolescence, et les animatrices ont dû rassembler leur dynamisme, leur joie de vivre et aussi parfois un peu de conviction!

L'accueil au chalet Les Louveteaux à été très agréable « un peu vieux jeu » ont dit les jeunes ! Mais avec des repas maisons qui nous ont bien réchauffés. Nous avons rencontré d'autres groupes qui nous ont fait prendre conscience de la bonne entente et du respect qui régnait dans notre groupe d'Ampuisaits et c'était tout de même l'objectif pédagogique du séjour.

Et puis le ski! Les demi-journées se sont bien passées, nos jeunes skieurs se sont bien régalés et nous n'avons pas eu à déplorer de gros bobos oufff, c'est que c'est une sacrée responsabilité, 12 jeunes en équilibre sur des planches de bois !!! Bravo à Héléna qui a assuré au top sur les pistes et aussi à Nathan, le moniteur ESF.

Nous avons participé à des veillées très réussies, animées par les jeunes. Ils ont su nous montrer qu'ils étaient motivés et pouvaient entraîner les autres avec eux. Grand bravo à eux. Les animatrices ont grandement apprécié ces temps où le jeu était de la partie... Pour moi, en remplacement de Laurie Paret, je trouve ce projet très intéressant et il serait important de le poursuivre car riche pour tous en partages, échanges d'expériences et vie de groupe.









La Carte **Nationale** d'Identité

Pourquoi avoir une CNI :

La carte nationale d'identité est un document officiel qui permet à tout citoyen de justifier de son identité et. lorsque sa durée de validité n'est pas expirée, de sa nationalité française.

La possession d'une carte d'identité n'est pas obligatoire, mais il est nécessaire de justifier son identité pour :

- passer un examen ou un concours,
- s'inscrire à Pôle emploi.
- s'inscrire sur les listes électorales et voter aux élections.
- effectuer des opérations bancaires (paiement par chèque. retrait au quichet de votre banque),
- vovager à l'étranger quel que soit son âge...

2 Le coût :

Elle est gratuite pour une première demande et un renouvellement (sous réserve de la présentation de l'ancienne carte)

En cas de perte ou de vol. un droit de 25 euros devra être payé pour l'obtention d'une nouvelle carte.

3 Pièces à fournir :

La demande se fait auprès de la Mairie du lieu de domicile.

Cas nénéral :

2 photographies d'identité couleur aux normes, récentes et identiques (non découpées), de face, bouche fermée, visage dégagé, sans accessoire dans les cheveux et sans lunettes.

Justificatif de domicile de moins de 6 mois (original) : avis d'imposition ou non-imposition, quittance de lover, facture d'électricité ou gaz, facture de téléphone fixe ou portable, attestation d'assurance du logement uniquement.

Formulaire de demande CERFA, délivré par la mairie. complété et signé, à remplir sur place (connaître les dates et lieux de naissance des parents).

Pour un renouvellement, rapporter l'ancienne carte d'identité. Pour une première demande, une copie intégrale de l'acte

de naissance de moins de 3 mois, à demander à la mairie du lieu de naissance.

Cas particulier:

Les pièces iustificatives varient en fonction de votre situation personnelle. Se renseigner auprès de la Mairie.

🖪 DÉLAIS :

Les délais de délivrance fluctuent en fonction des périodes de l'année : DE QUELQUES SEMAINES À PLUSIEURS MOIS.

Anticipez vos démarches surtout à l'approche des vacances.

6 Durée de validité :

La durée de validité de la carte nationale d'identité délivrée à partir du 1er janvier 2014 est de 15 ans pour les personnes majeures et de 10 ans pour les personnes mineures.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 ianvier 2004 et le 31 décembre 2013. la validité de votre carte est automatiquement prolongée de 5 ans.

Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas

- **NB**: Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures ou avant été délivrées avant leur 18 ans.
- ▶ Si votre carte d'identité a été délivrée avant le 31 décembre 2003, elle est périmée. Il faut faire une demande de renouvellement auprès de la Mairie.

6 Vous partez en voyage :

Toute Carte Nationale d'identité délivrée à partir du 1er janvier 2014 est acceptée par les États membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen comme document de voyage.

ATTENTION : pour les CNI dont la validité est prolongée de 5 ans c'est-à-dire celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013

Les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles l'acceptaient comme document de voyage :

- Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Martin, Serbie, Slovénie, Suisse, Turquie,
- Tunisie (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).

Vous pouvez télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduites pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage sur le site du ministère de l'Intérieur.

- Les autorités des pays ci-dessous n'acceptent pas l'allongement de la validité de la carte nationale d'identité comme document de vovage :
- Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaguie, Suède ; Islande, Liechtenstein, Norvège ; Vatican ; Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine ; Égypte ; Maroc

En conséquence, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Manifestations à venir

Repas de printemps : samedi 30 avril

Tous les ans. le Centre Communal d'Action Sociale organise le repas des aînés où sont conviés tous les Ampuisaits de 70 ans et plus.

Les personnes concernées ont recu une invitation. Réponse obligatoire avant le 12 avril.

Vous êtes nouveau sur la commune et vous êtes né en 1946 ou avant, venez vous inscrire en Mairie avant le 12 avril.

Vous êtes né(e)s en 6 : le banquet des classes se prépare...

Les classes 6 se réuniront le samedi 28 mai 2016 lors d'une journée de retrouvailles pour le traditionnel banquet qui se déroulera à la salle polyvalente.

11h00 : Rassemblement au monument aux morts et dépôt de gerbe

11h30 : photos des classes

12h30 : apéritif suivi du traditionnel banquet

Inscriptions avant le 24 avril auprès de votre responsable de classe.

Randonnée des terroirs à Condrieu...

La Communauté de Communes de la Région de Condrieu, attachée à son territoire, organisera, comme chaque année, la randonnée des Terroirs.

Cette année, elle aura lieu à Ampuis. le dimanche 5 iuin 2016.

La randonnée des terroirs est une balade qui permettra aux participants de découvrir la commune, d'arpenter les coteaux viticoles et d'admirer ainsi les paysages ampuisaits ainsi que les autres cultures.

Au terme de cette promenade, un repas sera servi au stade et un marché des produits de terroir et artisanaux sera proposé.

Venez nombreux.

Garderie Familiale Ampuis

Depuis de nombreuses années, notre association fonctionne avec le minimum de personnes requis au sein de son conseil d'administration.

Lors de notre Assemblée Générale, le Vendredi 27 Mai 2016 à 18h. nous devrons constituer un nouveau conseil d'administration car plusieurs parents ont émis le souhait de se retirer (leur enfant entrant au

Parents utilisateurs de la Garderie. nous vous invitons à intégrer le conseil pour débattre ensemble, apporter de nouvelles idées, faire vivre votre association.

La Garderie Familiale

Avril

9 Avril

• Bal des conscrits - Salle des fêtes

- Campagne Job d'été pour les étudiants organisée par
- la Communauté de Communes de la Région de Condrieu
- Salle des fêtes de 9h à 11h30

30 avril

• Repas de printemps organisé par le CCAS - Salle polyvalente

Mai

- Tournoi de basket AVSR Salle polyvalente
- Challenge Manu Groff Stade de Verenav
- Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
- Place des Anciens Combattantss

- Lavage de voitures organisé par les conscrits - Place des Anciens Comhattants

- Ampuis Folie's organisé par Ampuis Mozaïk - Salle polyvalente

- Banquet des classes en 6 Salle polyvalente
- Bal des conscrits Salle des fêtes

- Concours de pétangue organisé par les conscrits – Stade de Verenav
- Randonnée des terroirs Stade de Verenav

- Audition de l'école de musique Salle des fêtes
- AG de l'AVSR Basket Salle hexagonale

- Concours de pétanque organisé par ASACR Rugby - Stade de Verenav
- Concours de pétanque organisé par le Club Balade – Jeux de boules de Verenav

• Fête de la Musique organisée par Accord'âge - Salle des fêtes

• Kermesse organisée par Ampuis Mozaïk

– Cour de l'école

• Concours de pétanque organisé par le Badminton - Jeux de boules de Verenav

• Vide grenier organisé par ASACR Rugby - Stade de Verenav

Juillet 1er Juillet

• AG de l'ASACR Rugby - Stade de Verenay

- Concours de pétanque organisé par
- la Saint Vincent de Verenay Jeux de boules de Verenay
- Bal des Conscrits Salle des fêtes



d'Ampuis a besoin de vous. Pensez-y! Rejoigneznous le 27 Mai 2016.



La mairie est ouverte au public : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 Tél. O4 74 56 04 10 / Fax 04 74 56 12 54 - email : mairie@ampuis.com - www.ampuis.fr
Directeur de la publication : Gérard BANCHET - Coordinateur général : Christian BASTIN - Coordinatrice : Christiane RAVINET
Photos : Municipalité Ampuis - Conception graphique/impression : Imag'in création 69420 Ampuis - impriné sur papier PEFC